

# Autonomie et participation sociale

## FPT 2

Discipline Compétences (Valeur accordée en %)	1 <sup>er</sup> bulletin Valeur de l'étape : 20 % Date de publication : nov. 2023	2 <sup>e</sup> bulletin Valeur de l'étape : 20 % Date de publication : février 2024	3 <sup>e</sup> bulletin Valeur de l'étape : 60 % Date de publication : 28 juin 2024
<b>FRANÇAIS, LANGUE D'ENSEIGNEMENT</b>			
C 1: Manifester son autonomie dans des situations de la vie courante (20 %)	Évalué	Évalué	Évalué
	Situer l'objectif à atteindre dans une situation S'engager activement dans l'action Réfléchir sur sa capacité d'agir de façon autonome  Par le biais d'exercices, projets, participation en classe		
C 2 : Adopter une position réfléchie sur des enjeux tirés de la vie courante (20 %)	Évalué	Évalué	Évalué
	Se faire une première opinion La comparer avec celle des autres Affirmer sa position Évaluer sa démarche  Par le biais d'exercices, projets, participation en classe, SAÉ, examens		
C 3: Faire une expérience de participation sociale dans son milieu (60 %)	Évalué	Évalué	Évalué
	Planifier une démarche de participation sociale dans son milieu Mettre en œuvre sa démarche Évaluer les retombées de son engagement  Exercices, projets, participation en classe, SAÉ, examens		